

DEVENEZ PARENT PARTENAIRE

Et si vous contribuiez à faire grandir notre école ?

À Saint-Pierre Fourier, nous sommes convaincus que **l'éducation est une responsabilité partagée** entre les familles et l'équipe éducative.

En devenant **Parent partenaire**, vous participez à la vie de l'école, créez du lien entre les familles et accompagnez les projets qui font vivre notre communauté éducative.

Quelques heures réparties dans l'année suffisent pour faire une vraie différence !

Pourquoi devenir Parent partenaire ?

Être Parent partenaire, c'est...

- ✓ accueillir les nouvelles familles et faciliter leur intégration ;
- ✓ favoriser une communication simple et bienveillante entre les familles, l'enseignant et l'école ;
- ✓ participer aux temps forts qui rythment la vie de l'établissement ;
- ✓ contribuer, avec la direction et l'équipe éducative, à améliorer la vie de l'école.

Vous devenez un relais de confiance au service des enfants et de toute la communauté éducative.

Votre mission en 4 actions

Accueillir

- Vous vous présentez aux familles de la classe.
- Vous accueillez les nouveaux parents et répondez à leurs premières questions.
- Vous favorisez un climat convivial.

Informer

- Vous relayez les informations de l'APEL et de l'école.
- Vous encouragez les familles à participer aux événements.
- Vous faites connaître les besoins en bénévoles.

Participer



Vous prenez part, selon vos disponibilités, aux grands événements de l'année :

- Marché de Noël
- Kermesse
- Petits-déjeuners

Faire remonter les idées

Vous participez aux réunions des Parents partenaires.

Ces rencontres permettent :

- d'échanger avec la direction et les enseignants ;
- de partager les réussites et les difficultés ;
- de proposer des idées pour améliorer la vie de l'école.

Votre rôle est de contribuer au dialogue, **pas de régler les situations individuelles.**

Ce que le Parent partenaire ne fait pas

Le Parent partenaire n'est **ni représentant syndical, ni médiateur, ni porte-parole des réclamations individuelles.**

Il ne remplace jamais :

- l'enseignant ;
- la direction ;
- l'APEL.

Les questions personnelles concernant un enfant restent toujours traitées directement entre les familles et l'équipe éducative.

Combien de temps cela représente ?

La mission reste compatible avec une activité professionnelle.

Elle comprend généralement :

- **5 réunions** dans l'année (18h30 à 20h) ;
- quelques échanges ponctuels avec l'enseignant ;
- une participation, selon vos disponibilités, aux principaux événements de l'école.



Chacun s'investit en fonction de ses possibilités.

La confidentialité

Les coordonnées des familles sont communiquées uniquement aux Parents partenaires.

Elles sont exclusivement utilisées dans le cadre de la vie de la classe.

Tous les messages sont envoyés :

- en copie cachée (CCI) ;
- avec la direction en copie.

Comment devenir Parent partenaire ?

1. Complétez le formulaire de candidature disponible sur le site de l'école.
2. Être adhérent à l'APEL.
3. Un Parent partenaire est désigné pour chaque classe.
4. La direction prend contact avec les parents retenus avant la fin du mois de septembre.

Pourquoi nous avons besoin de vous ?

Parce qu'une école est plus vivante lorsque les familles s'y sentent pleinement associées.

En devenant Parent partenaire, vous contribuez à :

-  accueillir les nouvelles familles ;
-  renforcer les liens entre les parents et l'école ;
-  soutenir les projets des enseignants ;
-  faire vivre l'esprit de Saint-Pierre Fourier.

Votre engagement fera la différence pour les enfants.

Nous serons heureux de vous accueillir parmi les Parents partenaires !

 **Déposez votre candidature dès aujourd'hui sur le site de l'école.**

